

# ENTRE NOUS

comité des usagers

CRDI Montérégie-Est

Août 2012, Volume 5, no 2

## NOS TITRES :

**LE CONGRÈS DE L'AQIS** 2

**TÉMOIGNAGE: LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE...** 2

**EN BREF** 3

**VOTRE ATTENTION SVP** 4

**CALENDRIER DES ACTIVITÉS** 5

**AUTOMNE 2012**

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

La dernière année a commencé en beauté avec la tenue d'une rencontre pour les frères et sœurs à laquelle participaient une trentaine d'adultes de 18 à plus de soixante ans, grâce à leurs parents qui leur ont transmis notre invitation. Ils ont pu bénéficier d'une soirée d'information sur les régimes de protection, animée par Me Nadon et son fils Mickaël, également avocat. Préoccupés de l'avenir de leur frère ou sœur, ils ont exprimé le souhait que d'autres telles rencontres soient organisées par le comité. Nous prévoyons donc y donner suite l'automne prochain.

Tout au long de l'année, les parents et représentants nous font part de leur inquiétude face au vieillissement de leur fils ou de leur fille, ainsi qu'à leur propre vieillissement, faute de garantie à l'égard des services pour leur proche. Ils vivent avec cette inquiétude rythmée par le passage du temps, ne trouvant qu'incertitude devant eux au moment où ils voient leurs forces décliner.

En plus de recevoir les appels des parents et représentants, le comité s'est déplacé à St-Hubert, Sorel, Granby et St-Hyacinthe pour les rencontrer, dans une tournée faite en collaboration avec la directrice générale et son équipe de direction qui ont profité de ces occasions pour présenter leur offre de services. De son côté, le comité a invité les participants à poser leur candidature au comité.

Au cours des derniers mois, notre coordonnatrice a entrepris une tournée avec la Commissaire aux plaintes afin de faire connaître les fonctions du comité aux équipes des divers secteurs. Elle a de plus accompagné des usagers et des représentants d'usagers lors de rencontres de plan d'intervention et organisé la passation d'un sondage sur la vigilance en ressources résidentielles auprès d'une trentaine d'usagers.

### « DON DE NOS SURPLUS AU FONDS D'AIDE AUX USAGERS »

Pendant la même période, notre *Aide-mémoire* a été édité et le bulletin *Entre Nous* distribué à trois reprises. Le comité a aussi consacré du temps à l'organisation du Congrès 2012 de l'AQIS et nous avons poursuivi notre engagement à l'Association québécoise des comités des usagers des CRDI-TED qui continue à évoluer avec ses seules ressources bénévoles, faute de financement.

Le don d'une partie importante de nos surplus au Fonds d'aide aux usagers, à la fin de la dernière année financière, nous a obligés à resserrer nos dépenses au cours de la présente année. Par chance, le transfert au Fonds d'aide nous assure que ce don servira directement aux usagers.

Au terme de cette année active, je tiens à remercier les membres du comité dont je suis en mesure d'apprécier le soutien au plan de la réflexion sur les enjeux rencontrés.

Lucille Bargel, présidente

## SOMMAIRE :

- Un parent nous raconte...
- Été = moments doux et petits plaisirs x
- Planification de la rentrée

## LE CONGRÈS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AQIS)

Après des mois de préparation, le Congrès 2012 de l'Association du Québec pour l'intégration sociale (AQIS) est déjà terminé. Plus de 400 personnes se sont rencontrées à l'hôtel Des Seigneurs de St-Hyacinthe, pour assister aux nombreux ateliers dont plusieurs provenaient de la région. Ce rendez-vous annuel se déplace d'une année à l'autre : le prochain rendez-vous sera à Québec en mai 2013.

Le moment est arrivé de remercier les membres du comité qui ont contribué bénévolement à la réussite de cet événement :

- Marie-Diane Morin et René Fontaine se sont activés à la table d'accueil des congressistes;
- Robert Leclerc et Michel Loiseau, en charge de la signalisation, aidaient les congressistes à trouver le trajet pour se rendre aux salles où avaient lieu les ateliers;
- Jean-Luc Cousineau encadrait les bénévoles et donnait un coup de main partout où c'était requis;
- Notre coordonnatrice Sylvie tenait le fort à la table du comité des usagers tout en jetant un coup d'œil aux œuvres d'artistes exposées à proximité;
- Et les collègues ayant décidé de me dégager de toute responsabilité officielle, j'ai pu m'occuper un peu partout...entre autres, pour accueillir madame Marie Tifo lors de l'ouverture du congrès.
- 

Madame Tifo a présenté en quelques mots son parcours qui l'a conduite à accompagner deux résidents de l'Arche de Beloeil. Avec une grande sensibilité, madame Tifo a parlé très simplement de son expérience. Ce fut pour tous un plaisir de la rencontrer.

Tout au long du congrès, nous avons eu le plaisir d'exposer les œuvres de Jean-Claude Lalonde, Johanne Forcier et Sandra Forest, tous de la région de Sorel. Nous remercions ces artistes d'avoir accepté de prêter leurs œuvres pour apporter une touche artistique. L'une des toiles de monsieur Jean-Claude Lalonde offerte par le CRDITED de la Montérégie-Est a fait l'objet d'un tirage lors du banquet du vendredi soir : monsieur Jean Lemonde, de Zone-Loisirs, fut l'heureux gagnant de cette belle toile.

Deux paniers garnis, offerts par la Maison du tourisme de la Montérégie ont aussi été attribués à d'heureuses gagnantes. Finalement, les comités des usagers des deux centres de réadaptation en Montérégie, le CRDITED de la Montérégie-Est et SRSOR, offraient à chaque tablée un centre de table constitué de produits régionaux.

Le samedi matin, le déjeuner des parents réunissait une quarantaine d'entre eux. Des centres de table ont aussi été remis à un convive par tablée, et chaque participant repartait avec une figurine en meringue (don du comité de SRSOR). Touche particulière, les parents se voyaient remettre à leur arrivée une copie cartonnée du « cocktail montérégien » qui figure dans les publications touristiques de la région.

### CET ÉTÉ FAITES-VOUS PLAISIR

Voici la fameuse recette distribuée aux parents lors du Congrès de l'AQIS, à l'occasion du « Déjeuner des parents », recette publiée par la Maison du tourisme de la Montérégie.

Faites-la telle quelle, inspirez-vous-en, modifiez-la, mais surtout offrez-vous un moment de détente.

En tant que parents d'enfants handicapés, les moments de détente sont salutaires pour continuer à exercer notre rôle auprès de nos enfants qui bien souvent nous demandent plus d'énergie et de disponibilité que les autres... et surtout, plus longtemps.

Les membres du comité des usagers vous souhaitent un bon été!

*Un cocktail qui fait honneur à notre terroir*

**Le cocktail montérégien**

Versez 10 ml de sirop d'érable de la Montérégie au fond d'une coupe. Ajoutez une pincée de zeste de citron et remplissez la coupe de cidre mousseux d'un cidriculteur de la région. Garnissez la coupe d'un quart de citron, de feuilles de menthe et, pour un cocktail encore plus alléchant, ajoutez une fine brochette de petits fruits de nos producteurs locaux sur le côté de la coupe. Quelques gouttes de sirop d'érable montérégien... et vous obtenez un cocktail montérégien délicieux et désaltérant.

## TÉMOIGNAGE: LE LONG CHEMIN VERS L'AUTONOMIE...

Il y a de cela quelques décennies, mon fils était encore tout petit à l'époque, je me souviens avoir remarqué une maman dont le gris des cheveux révélait la cinquantaine, ce qui était pour moi alors un âge très avancé. Elle s'avançait parmi les autres clients du magasin grande surface en tenant par la main son fils, un jeune homme trisomique presque adulte... Cette rencontre m'a d'abord saisie, puis elle a renforcé mes convictions : mon fils saurait marcher sans me tenir la main quand il serait plus grand, et il me restait quelques années pour m'y employer en saisissant toutes les occasions possible pour lui permettre d'acquérir la plus grande autonomie qu'il puisse atteindre.

Comme pour tant d'autres parents rencontrés au cours de mes années actives dans le milieu associatif, le chemin de l'autonomie en était un non balisé et nous devions inventer nous-mêmes les moyens d'avancer. Chaque jour, la tentation était forte de s'arrêter, de s'asseoir pour regarder « passer la caravane ». Nous étions seuls, les centres d'accueil de l'époque étant trop occupés par leur désinstitutionnalisation pour s'occuper des parents qui avaient choisi de garder leur enfant avec eux au lieu de le « placer », comme on disait à l'époque. D'une étape à l'autre, nous avançons vers l'âge adulte, et un jour la question s'est posée d'un milieu résidentiel où notre fils pourrait poursuivre son développement : lui aussi quitterait notre foyer, comme sa sœur, comme son frère, pour y revenir en visite, comme eux.

Avec l'aide d'une amie qui m'avait un jour secouée de belle façon en me traitant de cordonnier mal chaussé, puisque j'encourageais les parents à planifier cette étape importante sans m'y atteler moi-même, j'y suis enfin arrivée... C'était sans compter avec la lenteur du Centre de réadaptation pour répondre à la demande. Plusieurs années plus tard, on nous a offert une ressource où notre fils est resté quelques jours, ses difficultés d'adaptation ayant découragé la responsable et entraîné sa démission. Il serait trop long de raconter le reste de cette saga, mais huit ans plus tard, revoici notre fils à la maison en attente d'une ressource pour l'accueillir.

L'image de cette « vieille » dame rencontrée il y a trente-cinq ans m'est revenue récemment. Malgré tous les efforts pour soutenir le développement de son autonomie, mon fils continue à avoir besoin d'un accompagnement pour l'ensemble de ses activités. Il ne nous tient pas la main, c'est vrai, mais il ne peut voguer sans l'appui d'autrui. Je suis à mon tour une mère d'un certain âge, et comme pour les parents que j'ai côtoyés quand il était enfant, il reste si peu de temps pour organiser pour lui un milieu chaleureux et accueillant... Les efforts que nous avons consacrés à l'accompagner dans sa route vers l'autonomie auront-ils été des coups d'épée dans l'eau? Faut-il regretter de ne pas l'avoir tenu par la main à 20 ans, à 30 ans comme à 5 ans?

*Lucille Bargiel*

## EN BREF: QUELQUES NOUVELLES

**En janvier 2012**, un rapport d'enquête réalisée par le Comité répit de la Table de concertation des personnes handicapées de la Rive-Sud était publié. L'enquête portait sur les besoins de répit, de gardiennage et de dépannage pour les familles vivant avec une personne handicapée, DI ou TED. En conclusion, les services sont difficilement accessibles, peu nombreux et onéreux, particulièrement pour les ados et les jeunes adultes, quand ils ne sont pas adaptés aux besoins de la personne.

**Le 28 juin 2012**, Madame Dominique Vien, ministre déléguée aux services sociaux, annonçait que 35 M\$ allaient être consacrés à l'amélioration des services. Des sommes seront attribuées pour permettre à des organismes communautaires d'offrir

autre du répit, du développer des activités de jour. D'autres sommes sont prévues pour améliorer l'accès aux services d'adaptation et de réadaptation à la clientèle TED.

**Le 23 mai 2012**, un rapport du Protecteur du citoyen faisait mention de 17 recommandations en lien avec les services aux jeunes et aux adultes présentant un TED, dont l'une portant sur des services de soutien et de répit pour les proches. Le rapport peut être consulté sur le site du Protecteur du citoyen, rapport du 23 mai 2012.

**Depuis 10 ans** le réseau des services sociaux et de santé vit des changements. Les CRDI de la province ont la responsabilité

d'offrir des services spécialisés, tandis que les CSSS offrent des services généraux et spécifiques aux personnes ayant une DI ou un TED. Le CRDITEDME poursuit sa transformation vers un établissement spécialisé de 2<sup>ème</sup> ligne, offrant 7 services: accès, évaluation et orientation; adaptation et réadaptation de la personne; adaptation et réadaptation en contexte d'intégration au travail; en contexte d'intégration communautaire; services d'assistance éducative aux familles et aux proches; services de soutien spécialisé aux partenaires. Le centre a fait le choix d'offrir des services par programmes. Un dépliant pour les parents devrait voir le jour à l'automne en ce qui a trait au programme travail et communautaire.

## N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

### COMITÉ DES USAGERS

255, RUE CHOQUETTE

BELOEIL (QUÉBEC) J3G 4V6

Téléphone : 450 446-7477 # 2400

1 866 446-3006

Télécopie : 450 446- 6776

Courriel: [COMITE.USAGERS@CRDIME.QC.CA](mailto:COMITE.USAGERS@CRDIME.QC.CA)

### Qui peut faire appel au comité des usagers?

- ◆ Pour obtenir de l'information sur différents sujets en lien avec les intérêts et le bien-être des usagers du CRDITED –ME.
- ◆ Les usagers, les parents et les proches peuvent obtenir de l'aide dans leurs démarches auprès de l'établissement.
- ◆ Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale du comité et nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais.

### LES ACTIVITÉS DU COMITÉ PRÉVUES À L'AUTOMNE 2012

- MERCREDI LE 3 OCTOBRE, SOIRÉE D'INFORMATION SUR LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE INVALIDITÉ (REÉI)
- SAMEDI LE 17 NOVEMBRE, JOURNÉE POUR LA FRATRIE «MIEUX COMPRENDRE POUR T'ACCOMPAGNER ». LES FRÈRES ET SŒURS SONT INVITÉS À PARTICIPER À CETTE JOURNÉE D'INFORMATION. PARENTS ET REPRÉSENTANTS NOUS SOLLICITONS VOTRE COLLABORATION POUR LEUR PASSER L'INVITATION.
- MERCREDI LE 7 NOVEMBRE, RENCONTRE DES REPRÉSENTANTS ET PARENTS DU SECTEUR DE COWANSVILLE
- MERCREDI LE 21 NOVEMBRE, RENCONTRE DES PARENTS ET REPRÉSENTANTS DU SECTEUR DE BROSSARD

RÉSERVATIONS AUX ACTIVITÉS: 450 446-7477 #2400

### VOTRE ATTENTION SVP

#### ÉVITONS LE GASPILLAGE!

**SI VOUS N'ÊTES PLUS INTÉRESSÉS À RECEVOIR *L'ENTRE NOUS* NI LES INVITATIONS À DES SOIRÉES OU JOURNÉES D'INFORMATION, PRIÈRE DE NOUS LE FAIRE SAVOIR PAR LA POSTE:**

**COMITÉ DES USAGERS, 255 RUE CHOQUETTE  
BELOEIL J3G 4V6**

**PAR COURRIEL:**

**[COMITE.USAGERS@CRDIME.QC.CA](mailto:COMITE.USAGERS@CRDIME.QC.CA)**

**EN NOUS INDIQUANT VOTRE NOM ET ADRESSE**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION!**

Le comité des usagers existe en vertu de la Loi des services sociaux et des services de santé. Afin de permettre des mécanismes de représentation des usagers.

Il est le porte-parole officiel des usagers auprès des instances de l'établissement.

Il veille à ce que les usagers soient traités en reconnaissance de leurs droits et libertés, avec respect et dignité. (article 212)

